



État des lieux de sortie établie par un huissier.

Par **jobalyne**, le **26/12/2008** à **16:57**

Mon locataire à mandaté un huissier pour faire l'état des lieux de sortie qui refuse de me faire parvenir une copie sous prétexte que c'est le locataire qui en a fait la demande. Je n'est donc aucune trace de de ses constatations ni relevés de compteurs, comment obtenir une copie svp?.